



# COMMENT S'INSCRIRE À UNE FORMATION SUR LE SITE DU DPC ?

Afin de garantir la participation financière de l'Agence Nationale du DPC pour votre formation, vous devez vous inscrire sur le site du DPC.

Vous trouverez dans ce tutoriel, les différentes étapes pour réaliser votre demande de prise en charge.

En cas de difficultés, n'hésitez pas à contacter nos conseillers formation au **01 84 80 34 80** du lundi au dimanche ou par mail à formation@webdental-formation.fr.



## CONNECTEZ-VOUS SUR https://www.agencedpc.fr/professionnel/login

## SI VOUS AVEZ DÉJÀ UN COMPTE DPC : ENTREZ VOS IDENTIFIANT ET MOT DE PASSE

(L'identifiant est l'email que vous avez communiqué à l'Agence du DPC lors de la création de votre compte DPC et le mot de passe est celui que vous avez renseigné). Vous avez oublié votre mot de passe ? Cliquez sur « Mot de passe perdu », un nouveau code vous sera envoyé sur l'adresse mail communiquée à l'Agence du DPC.

## SI VOUS N'AVEZ PAS DE COMPTE DPC CLIQUEZ SUR « Créer un compte »

- 1. **RENSEIGNEZ** vos informations personnelles > étape suivante
- 2. ASSUREZ-VOUS que les données qui s'affichent (fournies par l'ANS) correspondent à votre activité professionnelle
- **3. CRÉEZ** votre profil de connexion : email + mot de passe NB : cochez bien la case pour autoriser l'ANDPC à communiquer la synthèse de votre activité triennale DPC à l'Ordre.



J'autorise l'Agence nationale du DPC à communiquer les données sélectionnées dans ma synthèse à chaque fin de période triennale à l'organe de contrôle dont je dépends pour le contrôle de mon obligation (Ordre, ARS ou service de santé des Armées). Il est rappelé que ce transfert à l'ordre est une obligation réglementaire. Si vous n'autorisez pas l'Agence à le faire automatiquement et décochez la case, vous devez impérativement transmettre le document de traqabilité par vos propres moyens.



#### 2 INFORMATIONS FINANCIÈRES : ASSUREZ-VOUS DE BIEN RENSEIGNER VOTRE RIB ET CONFIRMEZ votre souhait de bénéficier de la prise en charge des frais pédagogiques et de l'indemnisation de vos formations par l'ANDPC en cochant la 1<sup>ère</sup> case

NB : Si vous ne cochez pas la case «Je souhaite bénéficier de la prise en charge des frais pédagogiques et de l'indemnisation de la part de l'Agence Nationale du DPC au titre du suivi des actions de DPC», votre indemnisation ne pourra pas être versée par l'ANDPC et vous aurez un reste à charge.

INSCRIPTION DE VOTRE FORMATION CLIQUEZ sur le bouton « INSCRIPTION »

## RECHERCHEZ VOTRE FORMATION CLIQUEZ sur « RECHERCHE ACTIONS »

- Choix de prise en charge		
Les informations vous concernant, transmises par l'Agence Nationale en Santé(ANS) et la CNAM font apparaitre que vous êtes éligible à la prise en charge financière par l'Agence. Nous vous invitons à sélectionner vos choix de prises en charge.		
Je souhaite la prise en charge par l'ANDPO	des frais pédagogiques relatifs à mes inscriptions à des actions de DPC et de mon indemnisation pour perte de revenu.	
perte de revenu. O Je ne demande aucune prise en charge pa Données bancaire	r l'Agence nationale du DPC, ni prise en charge des frais pédagogiques, ni indemnisation pour perte de revenu.	
IBAN *	FR7614445202000874171335492	
BIC *	CEPAFRPP444	
Justificatif : copie de votre IBAN *	Choisir un fichier Iban pdf	
	Annuler Enregistrer	



# **RÉFÉRENCE DE VOTRE ACTION :**

//////

webdental formation

RENSEIGNEZ LE NUMÉRO CORRESPONDANT À VOTRE FORMATION puis cliquer sur « Valider »

	<b>Références DPC</b>
Apport de l'outil numérique en odontologie	74852325014
Dermatologie buccale pour différencier le bénin du malin	74852325013
Défi des maladies péri-implantaires	
Dentisterie adhésive : une évidence au quotidien	
Directes ou indirectes, l'enjeu actuel des restaurations adhésives dans le secteur antérieur	
Endodontie : fondamentaux et technique actuelles (NOUVELLE VERSION)	
Évaluation et prise en charge de la douleur aiguë en odontologie	
Lecture Cone Beam (CBCT) : intérêts diagnostics et thérapeutiques	
Lecture Cone Beam (CBCT) spécial ortho : intérêts diagnostics et thérapeutiques	
Maitriser les risques associés aux soins bucco-dentaires en fonction des différents terrains	
Maladies parodontales : diagnostic et traitements non chirurgicaux	
Mieux prescrire pour prévenir l'antibiorésistance (EPP)	
Odontologie pédiatrique au quotidien	74852325007
Radioprotection des patients en odontologie	
Restauration de la dent dépulpée	74852325008
Revenir aux fondamentaux de l'implantologie	
Les traitements muco gingivaux à visée omnipratique	74852325019

4/6



### **6 CHOIX DE VOTRE SESSION**

Vous accédez ainsi à la « fiche d'action » de la formation. **DESCENDEZ** tout en bas de la page pour choisir votre session. En bas de la fiche, **CLIQUEZ** sur le bouton « S'INSCRIRE »

# **A VALIDER**

**MÉMORISEZ** les informations concernant votre formation (nombre d'heures, dates de début et de fin) ainsi que les conditions de prises en charge de votre formation par l'ANDPC. Cliquez sur « **VALIDER** »

Une fois votre inscription validée par Webdental, vous recevrez une confirmation des montants de prise en charge engagés par l'ANDPC pour votre formation.



Récapitulatif de demande d'inscription à valider		
Action	74852325001	
Session N°	23.001	
Nombre d'heures décomptées du droit de tirage annuel	12	
Date de début	02/01/2023	
Date de fin	22/03/2023	

Les montants de la prise en charge vous seront indiqués par message à la suite de la validation de votre demande par l'organisme.

Pour rappel, vous pourrez bénéficier de la prise en charge de votre action de DPC à la condition que vous soyez éligible au financement de l'Agence (libéral conventionné ou salarié d'un centre de santé conventionné) le 1er jour de déploiement de la session. Dans le cas contraire, vous serez automatiquement désinscrit en amont du début de la session el il vous appartiendra si vous souhaitez maintenir votre inscription de contacter directement l'organisme de DPC. Les montants des frais pédagogiques et d'indemnisation seront mentionnés à titre indicatif dans le mail que vous recevrez dés que l'organisme de DPC variansmis par l'organisme de DPC variansmis par l'organisme de DPC. Les montants de rais provent les prèces constitutives du dossier de facturation transmis par l'organisme de DPC.

Afin d'être indemnisé, vous devrez avoir réalisé l'intégralité des modules de la session.

J'ai pris connaissance des informations ci-dessus et en ai bien compris la teneur et les conséquence

ANNUL FR



#### Une fois votre inscription sur le DPC réalisée :

Si vous avez également réalisé une inscription auprès de Webdental en complétant un bulletin d'inscription en ligne (à retrouver <u>ici</u>), votre dossier est complet et vous n'avez aucune démarche complémentaire à réaliser.

Nous vous adresserons vos codes d'accès par mail et par sms la veille du démarrage de votre session.

## MODALITÉS FINANCIÈRES DE VOTRE FORMATION (100% prise en charge)

À l'issue de votre formation, vous n'aurez aucune action à mettre en place, ceci grâce à votre empreinte CB sécurisée. Vous recevrez votre **facture acquittée** que vous pourrez transmettre à votre comptabilité.

 Webdental recevra directement de la part de l'ANDPC une partie du financement de votre formation;
Vous recevrez alors une indemnité de la part de l'ANDPC sur votre compte/RIB renseigné sur « mondpc.fr ». Dans les jours suivants, Webdental émettra un prélèvement du même montant sur ce compte pour compléter le règlement de votre formation.

- Si besoin, n'hésitez pas à contacter nos conseillers formation au 01 84 80 34 80 du lundi au dimanche -